

L'AFYI C'EST QUOI?

Des bénévoles engagés pour le développement du Yoga lyengar[®]en France.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Diffuse l'enseignement de Yogacharya Sri BKS IYENGAR conformément à ses directives et soutient les objectifs du RIMYI.

- 1. Contrôle et gère les affaires de l'Association sous réserve des pouvoirs conférés aux autres organes,
- 2. Détermine et met en application les règles de l'Association en accord avec les buts et objectifs de l'Association,
- 3. Approuve les procédures émanant des Comités,
- 4. Détermine le budget de l'Association.

Au plus 25 membres en 2021-2022 dont sont issus les membres du Bureau et la Présidente.

LES COMITÉS

COMITÉ TECHNIQUE D'ENSEIGNEMENT (CTE)

- Organise les examens pour garantir un bon niveau de formation/mentorat
- Nomme et forme les examinateurs et modérateurs
- Contrôle le respect des standards d'enseignement

Au plus 8 membres enseignants élus pour 5 ans.

COMITÉ D'ÉTHIQUE (CE)

- Veille à l'application des règles d'utilisation des sous-licences (logos) par les enseignants
- Veille au respect des standards d'éthique

Au plus 6 membres enseignants élus pour 5 ans.

COMITÉ FINANCIER

- Gère le budget
- Etudie financièrement toute question liée au budget

COMITÉ COMMUNICATION

Communique sur le Yoga IYENGAR® auprès du public, des médias et des autres associations

COMITÉ CONVENTIONS

Organise les conventions et les autres événements